

V 18. — FRANÇOIS MULLENDORFF,

né le 17. 3. 1799, était élève du Collège, qui le cite comme lauréat dans son palmarès de 1812. (1)

De 1815 à 1817 il fit son apprentissage dans une des fabriques de tabacs de Luxembourg avant de quitter sa ville natale, d'entrer dans la Manufacture établie à Quiévrain (Hainaut) puis de passer deux ans à la maison Hodson de Verviers.

En 1822 il s'établit pour son compte en cette ville où il épousa le 1. 5. 1824 M. F. *Beaufort*, fille des époux W. Beaufort-Gilson.

Son commerce, d'abord fort modeste, se développa à vue d'œil et bientôt M. devint un personnage réputé tant par la probité qui présidait à la conclusion de ses grosses affaires que par les services qu'il était appelé à rendre à sa ville d'élection.

Pendant la Révolution, il collabora activement au « Journal de Verviers » ce qui lui rapporta la Croix de fer « pour avoir contribué à développer l'esprit national dans le pays de Franchimont, où l'on était particulièrement francophile. » (2) (Plus tard le roi des Belges lui décerna également la croix de l'ordre de Léopold).

Membre du conseil communal, échevin, membre du tribunal de commerce et de diverses commissions administratives de la ville de Verviers, il occupa une place de premier rang à la Chambre de commerce où il entra en 1841 et qu'il devait présider plus tard.

C'est sur son instigation que furent créées l'Ecole de tissage et de dessin industriel ainsi que l'Ecole des chauffeurs. La mort l'empêcha de réaliser un projet qui lui était particulièrement cher : l'Ecole des teinturiers. (3)

Mullendorff était un de ces grands patrons pour lesquels le vrai libéralisme signifiait non seulement le « Laisser-faire » dans le sens économique, mais également l'obligation de s'occuper de la situation sociale des salariés.

De là son « Projet d'une caisse de secours et de retraite » en faveur des ouvriers de la ville de Verviers, publié en 1850 et dont un exemplaire fut remis par la famille de l'auteur, après sa mort, à la Société archéologique de Luxembourg.

Mullendorff exposa également ses idées en un discours qu'il tint le 6. 2. 1853 à l'occasion de la distribution des livrets de la Caisse générale de retraite à des ouvriers de l'arrondissement de Verviers. (4)

Où notre ancien compatriote eut moins de satisfaction c'est lorsque, en tant que patron, il essaya de défendre les intérêts de la classe ouvrière par la voie de la presse. C'est ainsi que son « Journal des travailleurs » dirigé en collaboration avec E. Coumont et Legrand ne vota que du 2 juillet au 31 décembre 1837.

Les idées politiques de Mullendorff se reflètent dans « L'Union constitutionnelle », journal quotidien pour la ville et l'arrondissement de Verviers qu'il avait fondé le 19. 3. 1847 avec D. J. Closset et auquel il resta intéressé jusqu'à la fin février 1848. (5)